

Réf: Dossier N° 140743

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAINE DE SOLUTION LOGISTIQUE » en abrégé « A.S.L »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,
QUARTIER NIANGON ACADEMIE, NON LOIN DE L'ACADEMIE DES
MERS, Lot 646, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 09 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAINE DE SOLUTION LOGISTIQUE
» en abrégé « A.S.L »

Objet : TRANSPORT, COMMERCE GÉNÉRAL, LOGISTIQUE,
APPROVISIONNEMENT, PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,
QUARTIER NIANGON ACADEMIE, NON LOIN DE L'ACADEMIE DES
MERS, Lot 646, Ilot 62

Dirigeant(s) : Mlle ESMEL CHRISTELLE LAETICIA DANIELLE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05133 du 12/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41490/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

